



www.mairie-bras.fr

N°40

Le journal de *Bras*

Juillet / Août / Septembre 2019



DOSSIER FINANCES :

p.10 à 12

FESTIVITÉS

Vive l'été à Bras !
p. 4 & 5

TRAVAUX

Stade de football
p. 9

SOCIAL

CCAS : nouveautés
en vue
p.14



PRÉPARATION MILITAIRE MARINE DE BRIGNOLES

Située dans l'enceinte de la sécurité civile de Brignoles, la Préparation Militaire Marine (PMM) vous permettra de découvrir la Marine Nationale, de vous informer sur les métiers qu'elle propose, de consolider l'idée d'un engagement ultérieur ou d'intégrer la réserve opérationnelle à l'issue.

Cette expérience s'adresse aux jeunes garçons et filles de 16 à 20 ans, de nationalité française, recensés et aptes médicalement. La session se déroule sur environ 12 samedis, généralement hors vacances scolaires, répartis du début septembre à la fin du mois de mai, avec une période bloquée de 5 jours à bord d'un bâtiment de la Marine Nationale à Toulon.

Cette préparation entièrement gratuite, sans exigence de niveau scolaire, permet de bénéficier d'une formation militaire et maritime. Elle offre la possibilité d'obtenir le permis côtier et le brevet de prévention secours civique de 1^{er} niveau (PSC1). Nombre de places limité.
Renseignements : pmmbrignoles@hotmail.fr
Site : <https://brignolespmm.jimdo.fr>





En juillet et août, le bureau de Poste de Bras sera fermé les mercredis matin.

CABINET MÉDICAL

Un nouveau médecin généraliste, le Docteur Morgane BRANCATO s'est installé sur la commune. Elle consulte dans les locaux du Docteur PAPOUIN, qu'elle remplace jusqu'en octobre. À l'issue de cette période, elle devrait s'installer définitivement dans le nouveau cabinet médical prêt à l'accueillir.



Le numéro de téléphone pour prise de rendez-vous reste inchangé : 04 94 69 94 79.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 24 juin et jusqu'à la fin de l'été, les collectes des ordures ménagères et du tri débiteront à 4h du matin.



L'été est enfin arrivé !

Cette saison tant attendue annonce les festivités encore nombreuses cette année. Acteurs locaux, tissu associatif et municipalité, tout le monde s'est mobilisé afin de vous proposer un programme estival riche et varié.

Je vous invite vivement à participer à ces temps forts qui sont une occasion de favoriser les rencontres et les moments d'échanges.

J'en profite pour remercier une nouvelle fois tous les acteurs qui consacrent de leur temps à la préparation et l'organisation de ces manifestations. Être bénévole reste une valeur essentielle de notre société qui malheureusement s'épuise d'année en année. Même si le bénévolat n'attend pas de retour, il est essentiel de valoriser cet engagement.

La mairie soutient inconditionnellement tout au long de l'année les associations et bénévoles qui font vivre notre village. Vous le pouvez aussi, en donnant un peu de votre temps !

Depuis le début du mandat, nous avons à cœur de faciliter les rencontres et les échanges : nous avons multiplié les réunions publiques, commissions extra-municipales, mais aussi créé les comités de quartiers. Cette année vous étiez nombreux à participer à ces rencontres, et j'ai eu plaisir à échanger avec vous. Merci pour votre présence et la richesse de nos discussions.

Un compte-rendu détaillé a été transmis à chacun des participants et sera prochainement disponible sur notre site internet.

Je conclue cet éditto avec une émotion toute particulière car c'est le dernier du mandat...

En effet, le code électoral qui régleme la période pré-électorale déconseille aux maires sortants de maintenir leurs éditos. Vous connaissez tous les valeurs qui m'animent et le plus grand respect que j'accorde à la déontologie. C'est donc dans cet esprit que l'éditto sera suspendu à partir de septembre jusqu'aux prochaines élections municipales.

C'est donc au travers de nos rencontres dans le village et de la proximité quotidienne que nous continuerons d'échanger. Je reste toujours disponible. L'éditto fait une pause mais la parution du journal municipal continue avec la même régularité à vous informer sur l'actualité de votre village. Merci à vous d'être fidèle à la lecture de ce journal.

Avec tout mon dévouement,

Franck Pero

Maire de Bras

Rentrée Scolaire 2019-2020
Tarif 110 €*

NOUVELLE OFFRE COMPLÉMENTAIRE À 30 €/AN
AGGLOMERATION - REGION

Renseignements 04 98 05 93 70
caprovenceverte.fr

Pour les enfants scolarisés en dehors de l'agglomération Provence Verte, les inscriptions aux transports scolaires se font sur le site de la région : maregionsud.fr/transports

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 40 édité par le village de Bras à 1350 exemplaires.
 Directeur de la publication : Franck PERO
 Rédactrice en chef : Aude BESSIERE
 Conception : service communication. Imprimé par : CMA Pub
 Ont participé à ce numéro : Dominique DE PUYDT, Jérémy MESSAOUDI, Jean-Pierre RIVIER les services municipaux et les associations de Bras
 Crédits photos et illustrations : Jean-Pierre Rivier, les associations et Freepik

JUILLET

■ DIMANCHE 7

MARCHÉ ARTISANAL

De 9h à 16h rue Jean Jaurès
Artisans, créateurs, producteurs locaux. Jeux d'eau gratuits.
Mairie : 04 94 37 23 40



■ MERCREDIS 10 ET 17

ATELIERS - Fabrication de décoration de la fête du village

De 10h à 12h à la médiathèque.
Tout public.
Médiathèque : 04 94 37 23 47



■ SAMEDI 13

SOIRÉE BLANCHE & PAËLLA

Dès 19h30 - place Sadi Carnot.
Repas sur réservation avant le 10 juillet en mairie ou à Utile.

Tarifs :

Adultes : 13 €

Enfants - de 8 ans : 8 €

Enfants - de 4 ans : gratuit

Mairie : 04 94 37 23 40



■ MERCREDI 24

CONCERT DE GOSPEL

Dès 19h30 - Église. "New Gospel Family".

Provence États-Unis : 06 18 80 75 73



■ SAM 27 & DIM 28

FESTIVAL COUNTRY

Sam & dim dès 11h et toute la journée aux Allées.

Bikers, trikers, stands, balades, tatoo & percing. Buvette et restauration sur place.

Entrée gratuite.



CONCERT EN HOMMAGE À JOHNNY HALLIDAY

Samedi dès 19h - Place des Allées. Buvette et restauration sur place.

The Black Horses : 06 30 35 03 79



AOÛT

■ DU VEN 2 AU MARDI 6

FÊTE DE LA SAINT-ÉTIENNE

Forains durant toute la fête



- Vendredi 2 au soir

Soirée dansante avec l'orchestre Guillaume Egea. Restauration rapide sur place par Bras en Fête

- Samedi 3

14h30 : concours de pêche le long du Cauron, réservé aux enfants de 8 à 12 ans. Inscriptions de 11h à 12h et remise des prix à 17h
14h et 20h : concours de pétanque place des Allées.

Tél : 06 80 17 78 97

21h30 : DJ Jérémy et ses danseuses

- Dimanche 4

6h30 : procession de la Saint Étienne (départ Place Sadi Carnot) avec la troupe des bravadeurs : cortège de la mairie au monument aux Morts. Messe et petit-déjeuner à la chapelle Saint-Étienne
11h30 : vin d'honneur dans la cour de la mairie.

14h et 20h : concours de pétanque place des Allées.

Tél : 06 80 17 78 97

21h30 : spectacle cabaret



Vive l'été à Bras!

FESTIVITÉS

SEPTEMBRE

- Lundi 5

Journée Cycliste catégorie Pass cyclisme souvenir Francis Le Goff et Grand prix de la ville Cat. 1, 2 et 3 juniors par le Vélo Club Barjolais.

7h30 : concentration cyclotouriste. Rassemblement square Jalabert. Ouvert à tous.

12h30 : Course cat. Pass 61 km

14h30 : Grand Prix cat. 1, 2, 3 Juniors 91km

14h : concours de pétanque place des Allées. Tél : 06 80 17 78 97

21h30 : bal musette par Pelégrino



- Mardi 6

12h : apéritif puis Aïoli monstre* et animations avec l'Occitane

20h : soirée macaronade géante*

21h30 : soirée dansante par show time - place des Allées.

*Tarifs : 15 € adultes / 8 € -12 ans. Réservations au Bar des sports, Corinne Coiffure et Utile. Apportez vos couverts, verres + assiettes
Les Amis de la St-Etienne :
06 70 83 45 07

Bras en Fête : 06 20 93 05 92



■ DIMANCHE 18

MARCHÉ ARTISANAL

De 9h à 16h rue Jean Jaurès
Artisans, créateurs, producteurs locaux. Jeux d'eau gratuits.

Mairie : 04 94 37 23 40

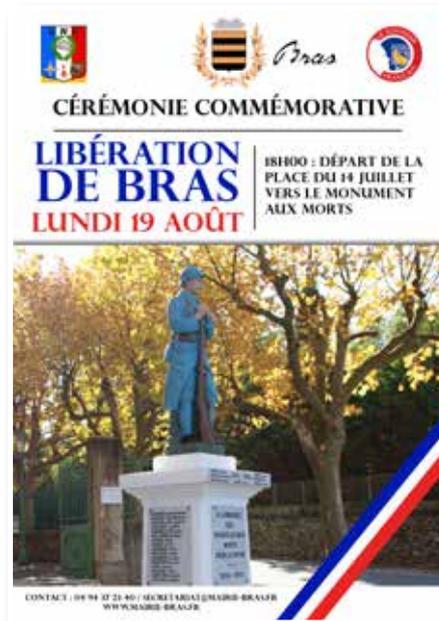


■ LUNDI 19

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE BRAS

18h - Monument aux Morts.

Mairie : 04 94 37 23 40



■ SAMEDI 24

FESTIVAL LES ESGOURDES

"The Enders" 21h - place Sadi Carnot. Mairie : 04 94 37 23 40



■ DIMANCHE 1^{ER}

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez rencontrer les associations brassoises !

De 14h à 18h devant la mairie

Mairie : 04 94 37 23 40



■ SAM 28 & DIM 29

LA BD EN FÊTE

De 14h à 19h - salle des fêtes. Entrée libre. Dédicaces, vente, ateliers, nombreux auteurs.

BD en Fête : 06 43 28 62 00



OCTOBRE

■ DU MER 2 AU SAM 5

THÉÂTRE VOLANT

Contes et magie.

Square Jalabert les jeudi, vendredi et samedi à 18h30 et le mercredi (heure à définir). Tout public.

■ DIMANCHE 6

GOÛTER CONTÉ : contes provençaux à l'occasion du goûter des Aînés et de leur famille 15h - en salle des fêtes.

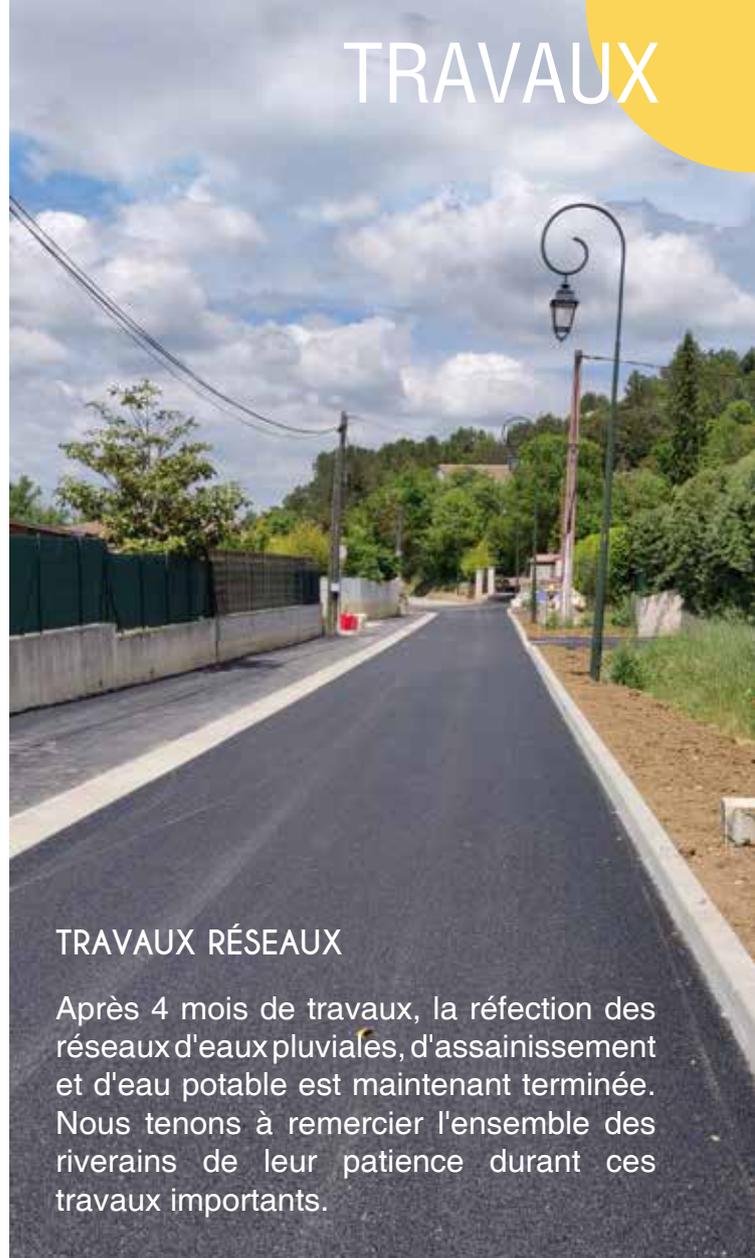


CHANTIER DU PÔLE CULTUREL ET SOCIAL :

Les travaux du pôle culturel et social regroupant la médiathèque, le CCAS et deux salles associatives continuent sur un bon rythme.

Après avoir terminé les fondations et les murs en béton, nous poursuivons avec la pose de l'ossature bois ainsi que les travaux de confortement du bâtiment conservé.





TRAVAUX RÉSEAUX

Après 4 mois de travaux, la réfection des réseaux d'eaux pluviales, d'assainissement et d'eau potable est maintenant terminée. Nous tenons à remercier l'ensemble des riverains de leur patience durant ces travaux importants.



ÉCLAIRAGE TERRAIN DE BOULES

Une partie de pétanque de nuit, c'est désormais possible grâce à une commande d'éclairage accessible au public.

Une coupure automatique à 23h30 a été programmée afin de respecter le voisinage.



Bras s'est construit entre deux rivières, l'Argens et son affluent, le Cauron.

Historiquement la commune a été façonnée par plusieurs époques qui ont créé son patrimoine. Le village a d'abord été construit à l'époque Romaine où il servait de base militaire. Il a traversé les siècles et a connu une autre époque de gloire avec les Templiers. Ils ont continué à bâtir le village et y ont laissé des vestiges remarquables. Notre devoir est de valoriser ce patrimoine d'exception.

L'équipe municipale a engagé une réflexion générale sur notre patrimoine et identifié plusieurs sites prioritaires. C'est dans cette dynamique que nous avons aménagé le site des Candouliers, rénové le lavoir et refait la toiture de l'ancienne mairie.

Une reconquête foncière autour de la chapelle Saint-Pierre est en cours afin de mettre en valeur ses abords et créer une promenade.

Pour aller plus loin, en collaboration avec le Conseil des Sages, nous avons commandé une étude auprès du CAUE du Var (Conseil | Architecture | Urbanisme | Environnement) pour la mise en valeur de la **chapelle des Templiers** et ses abords ainsi que la réhabilitation des **ruelles du centre village**.

Voici quelques illustrations des possibilités de valorisations qu'elle propose...



Avant



Après



Avant



Après

Nous vous invitons à consulter cette étude dans son intégralité sur notre site internet www.mairie-bras.fr, rubrique "Urbanisme".





RÉFECTION DU STADE DE FOOTBAL MUNICIPAL

Nous le savons depuis le début du mandat, il faut prendre une décision pour le stade. En cause : une surface usée et surtout inadaptée aux besoins en matière de confort de jeu et de sécurité des joueurs, nombreux, grâce au travail et à la dynamique du club de Foot l'AESB.

Après une première phase de réflexion sur les solutions de revêtement du terrain, nous avons fait le choix d'orienter les travaux en faveur d'un gazon naturel, qui démontre des effets positifs sur l'environnement et la santé des joueurs. Nous avons annoncé lors des vœux du Maire la réfection du stade pour 2019. Cependant, lors de la réalisation des différentes études, nous avons été confrontés à des difficultés techniques qui nous ont amenés à modifier le projet.

UNE PELOUSE TOUJOURS VERTE... ET UN TERRAIN PRATICABLE EN HIVER

Pour conserver une bonne qualité de pelouse été comme hiver, l'équipe municipale a orienté les travaux sur une réfection de la planéité du terrain, des réseaux d'arrosage.

Ainsi nous avons travaillé avec un bureau d'étude sur le chiffrage et la faisabilité des travaux de réhabilitation du terrain.

Le compte rendu du bureau d'étude a également confirmé que l'amélioration de l'espace de jeu devrait obligatoirement passer par la réalisation d'un drainage, essentiel pour assurer une période de jeux optimale l'hiver.

Cependant, la réalisation de ces drains serait défavorable au maintien d'un arrosage faible l'été... La pelouse pourrait rester verte mais au prix d'une dépense déraisonnable en eau, tant d'un point de vue financier qu'écologique.

En effet, d'une estimation initiale de 1000 à 1500 m³/an, le besoin réel en eau serait de 7 000 à 10 000 m³/an. Soit une dépense située entre 14 et 20 000 € /an !

UN FORAGE POUR LIMITER LES COÛTS

La réalisation d'un forage qui permettrait de maintenir la qualité de l'aire de jeu durant la période estivale à moindre coût s'impose comme la solution optimale. Cependant, sa mise en place nécessite des études préalables

et un coût supplémentaire non budgété en 2019, ce qui oblige à repousser de quelques mois la rénovation du stade. Ce délai nous permettra de solliciter des aides financières au titre d'un fonds de concours de la Provence Verte et d'une subvention du Département. En effet, en 2019 nous avons budgété 72 000 € de travaux, auxquels il faut ajouter les travaux du forage soit un coût total estimé à 120 000 € HT, dont 80% pourrait être subventionnés.

Afin de ne pas perturber le club et ses joueurs, la période idéale de travaux se situe à la fin de la saison footballistique (travaux en juin, suivis de 2 mois de période de repos obligatoire).

UN PROJET MENÉ EN CONCERTATION

Le club a été informé de l'évolution du dossier, comme eux nous ne pouvons que regretter le report d'un an. Mais les travaux se feront dans des conditions optimales pour le club, les enfants et les finances.

Dans le cadre de ces rencontres nous avons identifié d'autres attentes et besoins. Par exemple, la construction d'une buvette, qui sera intégrée au projet final.

Dans l'attente, et pour faire patienter les joueurs dans les meilleures conditions possibles nous procéderons à la réfection provisoire de la moitié du terrain.



DIAGNOSTIC FINANCIER 2014-2018

Les communes sont de plus en plus confrontées à des difficultés financières liées à un manque de stabilité des recettes mais aussi à une augmentation de leurs obligations impactant fortement les dépenses. Face à ce contexte difficile, il est impératif d'analyser régulièrement la santé financière de la commune et ainsi anticiper les problématiques financières. Parce que chaque choix financier (travaux, masse salariale, etc.) doit être réfléchi, nous avons fait réaliser une étude financière complète, consultable sur notre site Internet www.mairie-bras.fr.

LA SANTÉ FINANCIÈRE EST ANALYSÉE SUIVANT QUELQUES REPÈRES :

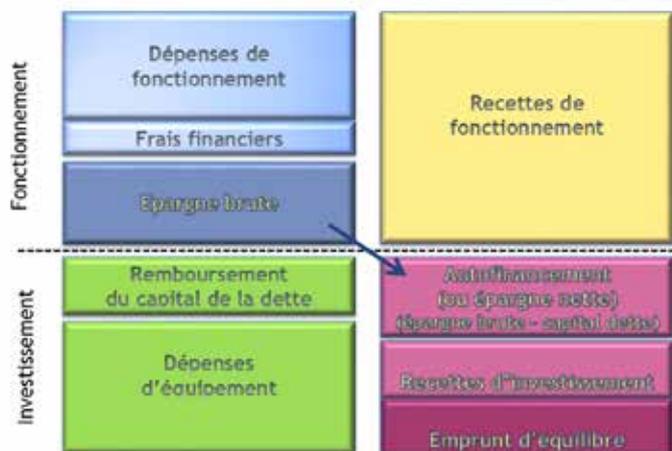
Épargne Brute : cet indicateur permet de s'assurer que la commune génère toujours des excédents de fonctionnement lui permettant de financer ses investissements mais aussi d'assurer le remboursement de la dette.

DRF : Dépenses Réelles de Fonctionnement

Capacité de désendettement : cet indicateur permet de vérifier la durée de désendettement de la commune. Lorsque nous dépassons 10 ans, nous sommes dans une situation d'alerte.

RRF : Recettes Réelles de Fonctionnement

RATIOS	REPERES
<ul style="list-style-type: none"> Taux d'épargne brute (EB) = $(RRF - DRF) / RRF$ 	EB > 15% 7% < EB > 15% EB < 7%
<ul style="list-style-type: none"> Capacité de désendettement (CD) = Encours de dette / Épargne brute 	CD < 10 ans 15 ans > CD > 10 ans CD > 15 ans



Ratios d'épargne	2014	2018
Épargne de gestion	192 160	357 974
Taux d'épargne de gestion	10,2%	17,0%
Épargne brute	173 732	344 624
Taux d'épargne brute	9,2%	16,4%
Remboursement capital dette	69 382	52 087
Épargne nette	104 350	292 537
Taux d'épargne nette	5,5%	13,9%

Ratios d'endettement	2014	2018
Encours de dette 31/12 (=A)	501 973	365 216
Recettes réelles de fonctionnement (=B)	1 884 648	2 100 467
Taux d'endettement (A/B)	27%	17%
Annuité de dette	87 810	66 367
Annuité /RRF	4,7%	3,2%
Épargne brute (=C)	173 732	344 624
Capacité de désendettement (A/C)	2,89	1,06

- En 2014 et 2015, l'épargne est en baisse suite aux baisses de dotations de l'État (participation des communes au désendettement national).
- De 2016 à 2018, l'épargne se renforce, après une année exceptionnelle en 2017 (La commune a bénéficié de 227K€ de produits exceptionnels suite à des litiges et contentieux en urbanisme).
- La commune bénéficie d'un endettement relativement faible de 2014 à 2016. Pourtant le ratio de désendettement s'améliore en 2017 et 2018 pour atteindre 1 an. Durant ces 5 ans, seul un emprunt de 90 000€ a été réalisé en 2017 (acquisition foncière).

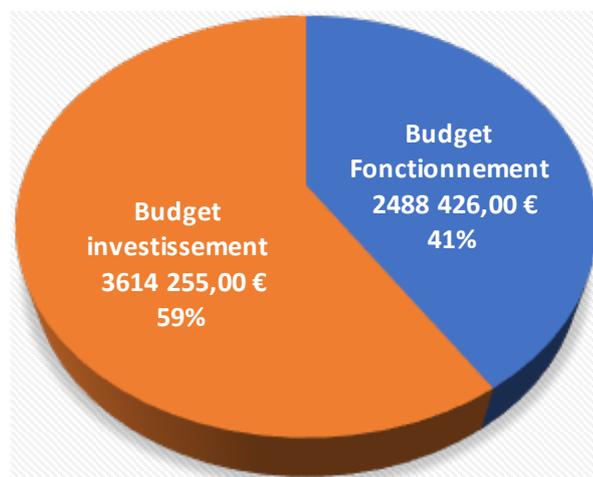
Fin 2018, l'encours de la dette est de 365 000€, soit 135€ / habitant*.
 *Moyenne nationale : 721 € / habitant



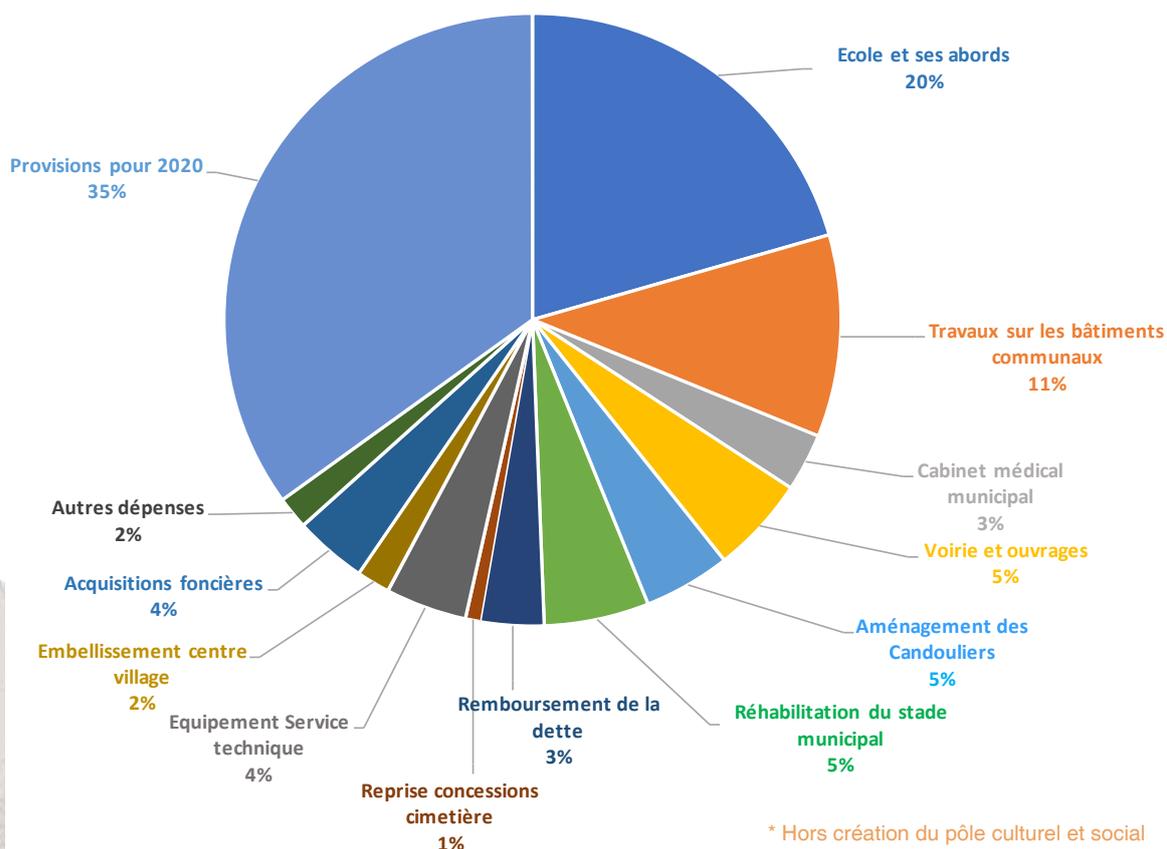


LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2019

- 270 000€ : école et ses abords
- 140 000€ : bâtiments communaux
- 40 000€ : cabinet médical municipal
- 67 000€ : voirie et ouvrages
- 60 000€ : aménagement des Candouliers
- 44 000€ : remboursement de la dette
- 10 000€ : reprise concessions cimetière
- 56 000€ : équipement Service technique
- 23 000€ : embellissement centre village
- 50 000€ : acquisitions foncières
- 22 255€ : autres dépenses
- 460 000€ : provisions pour 2020
- 72 000€ : réfection du stade de foot
- 2 300 000€ : pôle culturel et social



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2019*



→ Taxe de séjour pour les hébergeurs en location touristique

Vous êtes un hébergeur (hôtel, location meublée, chambre d'hôtes) et vous accueillez des clients, vous êtes donc concerné par la taxe de séjour ! La communauté d'agglomération Provence Verte a instauré une taxe de séjour au réel. C'est l'office de tourisme Provence Verte et Verdon qui est en charge de la gestion de cette taxe.

Si vous ne le faite pas d'ores et déjà, vous devez collecter la taxe de séjour auprès de vos clients. Son montant varie selon le type et la catégorie de votre hébergement.

Le calcul est le suivant : nombre de personne x nombre de nuit x montant de la taxe.

Si vous n'êtes pas encore enregistré auprès des services de la tds, merci de contacter Agnès Jordy, gestionnaire de la taxe de séjour au 04 94 72 88 25 & caprovenceverte@taxesejour.fr afin de vous mettre en conformité avec la législation.

Rappel : l'article R 2333-54 du CGCT prévoit les sanctions en matière de taxe de séjour. Tous manquements donnent lieu à une infraction sanctionnable par une contravention de quatrième classe.

→ Classement meublé de tourisme pour les locations



Dès que l'on fait de la location de courte durée, la question se pose : faut-il se faire officiellement classer en Meublé de Tourisme ? Quels en sont réellement les avantages ?

- La fiscalité plus avantageuse soumise au régime des Bénéfices Industriel et Commercial : une réduction de 71 % sur les revenus locatifs (au lieu de 50 % si vous n'êtes pas classé).
- L'adhésion à l'Agence Nationale des Chèques Vacances pour accepter le paiement par chèques vacances .
- Le maintien d'une taxe de séjour à un tarif fixe.
- Se démarquer de la multitude d'offre de location par l'assurance d'un hébergement de qualité et la transparence des prestations proposées.
- Met en confiance le client face à l'abondance de l'offre locative sur Internet et les cas d'arnaque constatés chaque année.

L'office de tourisme Provence Verte et Verdon est agréé pour le classement et vous accompagne dans votre démarche : 04 94 72 88 25 / classement@provenceverte.fr

CANDOULIERS

Pour rappel, votre aire de loisirs Les Candouliers vous propose un parcours composé de modules en bois et agrès de fitness, 2 terrains multisports (1 terrain handball / Football / Basketball et 1 terrain pour les jeux de filets : volleyball / badminton / tennis / tennis de table avec raquettes et balles, etc.) pour les sportifs. Transats en bois, tables de pique-nique, un jardin botanique pour les promeneurs.

NOUVEAU : parcours d'orientation pour petits et grands !



Les familles y trouveront des parcours d'orientation pour adultes et enfants dès 2 ans.

Les fiches de ces parcours sont mis à disposition du public en mairie ou téléchargeable sur notre site Internet (parcours d'orientation ludiques pour enfants avec les aventures de Klé'o le papillon, l'idéal pour une promenade en famille tout en s'amusant !)

<p>LES AVENTURES DE KLE'O Bras - Les Candouliers</p>  <p>Bien manger avec Kle'o À partir de 2 ans</p> 	<p>LES AVENTURES DE KLE'O Bras - Les Candouliers</p>  <p>Compter avec Kle'o À partir de 4 ans</p> 	<p>LES AVENTURES DE KLE'O Bras - Les Candouliers</p>  <p>À la recherche des amis de Kle'o À partir de 2 ans</p> 
--	--	--

<p>PARCOURS D'ORIENTATION BRAS - LES CANDOLIERS</p>  	<p>PARCOURS D'ORIENTATION BRAS - LES CANDOLIERS</p>  	<p>PARCOURS D'ORIENTATION BRAS - LES CANDOLIERS</p>  	<p>PARCOURS D'ORIENTATION BRAS - LES CANDOLIERS</p>  
---	---	---	---

NOUVEAUTÉS EN VUE AU CCAS

Vous l'ignoriez peut-être : le CCAS de Bras a un fonctionnement loin d'être commun.

En effet, à l'heure actuelle et depuis presque 12 ans, les acteurs du Centre Communal d'Action Sociale sont, sans personnel dédié, uniquement des élus et des bénévoles. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous ceux qui, depuis l'ouverture de ce bureau CCAS, assurent les permanences et les accueils du public.

Avec le soutien de l'Union Territoriale Sociale, nous avons une présence d'assistantes sociales assurée deux fois par mois. Nous avons également de nombreux partenariats qui permettent de relayer les demandeurs vers des structures adaptées.

Ce dispositif a le mérite d'exister et de remplir non seulement le rôle obligatoire d'un CCAS qui, nous le rappelons, est purement administratif, mais en plus, d'avoir mis en place des aides facultatives telles que des ateliers thématiques d'informations dédiés à certains publics spécifiques, d'avoir monté et encadré un projet de services civiques contre l'isolement dans notre village ou encore organisé le traditionnel repas de chandeleur des aînés.

Comme promis, un nouveau rendez-vous est fixé en octobre autour d'un goûter conté : notez bien que cette année, celui-ci aura lieu le **dimanche 6 octobre après-midi** et qu'il sera ouvert à nos aînés accompagnés de leur famille.

Avec le déménagement du CCAS dans la future médiathèque, notre dispositif pourra évoluer puisque les informations administratives seront disponibles aux mêmes heures d'ouverture, toute la semaine ! Les partenariats et permanences vont également s'étoffer afin de vous offrir des services plus larges. Le CCAS s'intégrera donc tout naturellement dans la médiathèque où les documentations seront accessibles et visibles de tous.

Patience donc, une nouvelle organisation se prépare et vous réserve des surprises !



HORAIRES D'ÉTÉ

Comme vous tous, les bénévoles et les services civiques prennent des vacances. Ainsi votre CCAS passe au régime d'été.

Deux permanences seront assurées en fin de mois :

**les lundis 29 juillet et 26 août
de 9h30 à 11h30.**

En cas d'urgence, appelez :

**les assistantes sociales
04 83 95 41 60**

ou

**la mairie
04 94 37 23 40**



ACTE CIVIL

MARIAGES



■ Jérémy COURBE et Christelle ROSENZWEIG le 27 avril

NAISSANCES



■ Aharon Jean Michel GABURRI né le 31 mai de Djimmy GABURRI et Mathilde BONELLI ■ Lia GUIDONI née le 12 mai de Sébastien GUIDONI et Marie CIVELLO ■ Émélie VIVICORSI HUON DE KERMADEC née le 16 avril ■ Luna Émilie Suzel QUENTIN née le 3 avril de Serge QUENTIN et Magali SOLER ■ Lyam MORAITI né le 25 mars de Stéphane MORAITI et Nabila NAIT-SIDOUS ■ Augustin Jean Claude Luc LESIEUR né le 20 mars de Nicolas LESIEUR et Aurore PARISOT

DÉCÈS



■ Francette Pierrette Simone ASTÉS, NO le 10 avril ■ Jean-Marc Salvator Joseph MEILAC le 21 mai ■ Jacques AMBARD le 22 mai ■ Max Henri GUIGNARD le 1er juin ■ Marie-Thérèse Andrée Suzanne GILSON le 9 juin ■ Simone BONAVITA épouse BRAISSANT le 16 juin ■ Évelyne Marie-Josée MARQUAND veuve LABORIE le 19 juin



LA QUALITÉ AU RDV À LA CANTINE !

Le marché d'approvisionnement des repas et des goûters pour l'école et le centre de loisirs arrive à échéance fin juillet. Comme à notre habitude, nous avons créé une commission de travail composée du personnel municipal, de parents d'élèves et d'élus. Sa mission : faire le bilan des 4 dernières années et identifier les pistes d'amélioration pour la constitution d'un nouveau cahier des charges.

Nous avons suivi les préconisations de ce groupe de travail et avons lancé la consultation en mars 2019. C'est Terres de Cuisine, le prestataire sortant, qui arrive premier et sera de nouveau le fournisseur de notre commune.

Du bio dans l'assiette :

La volonté de la commission a été d'améliorer la qualité des matières premières par leur saveur et leur provenance. Ainsi, nous avons ajouté dans le cahier des charges la possibilité de bénéficier de repas confectionnés avec 100% de fruits et légumes "bio". Les enfants pourront donc déguster tous leurs repas avec des aliments sains et produits localement.

Une légère augmentation de 14,40€ par an

Une meilleure qualité des produits induit une augmentation des prix. Le coût supplémentaire est de 0,13€ par repas.

Nous avons fait le choix de demander une participation supplémentaire de seulement 0,10€ par repas aux familles, soit 14,40€ de plus pour toute l'année scolaire pour un enfant déjeunant tous les jours à la cantine.

La commune, quant à elle, prend en charge le restant sur le service scolaire ainsi que l'intégralité des 0,13€ par repas pour les 4000 repas du centre de loisirs.



RETOUR SUR LE WEEK-END SPORTIF 2019

Lors de cette 12^{ème} édition, le beau temps était au rendez-vous.

76 enfants étaient présents pour la traditionnelle course, chacun d'entre eux a été récompensé et s'est vu offrir une peluche. Le parcours canicross de 4km a réuni une quinzaine de binômes.

Céline BARONI a participé une nouvelle fois à notre course. Pour rappel, Céline est malvoyante et court en binôme avec sa guide, Aurélie IBRE. Merci à elles !

Un nouveau record a été établi par Nicolas LIGIER en 30 min 25 s sur la course adulte de 8,5 km.

Cette année 2 nouvelles activités handisport étaient présentes : le showdown et la sarbacane.

Nous regrettons malheureusement une baisse de la fréquentation, qui pourrait s'expliquer par une fin d'année scolaire extrêmement chargée pour les petits comme pour les grands. La commission d'organisation du week-end sportif va réfléchir à un éventuel changement de date pour les éditions à venir. Affaire à suivre...

Pour rappel, si vous souhaitez rejoindre la "commission Week-end sportif" n'hésitez pas à nous contacter à : secretariat@mairie-bras.fr.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200 m d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès. Les zones à débroussailler sont différentes selon le classement au PLU de votre terrain et ceux de vos voisins.

Pour effectuer vos obligations légales de débroussaillage sur un terrain de votre voisin il faut lui demander une autorisation par courrier recommandé en l'informant des travaux prévus (possibilité de connaître son identité en demandant à la mairie).

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter la Police Municipale :
police@mairie-bras.fr

Hors zone urbaine

Débroussaillage réalisé par A = B = C =

Obligation de débroussailler autour de votre construction dans un rayon de 50 mètres, même si la zone à débroussailler est en partie chez le voisin.**

Entre les constructions de A et de B, c'est celle de A qui est plus proche du terrain C. Donc A débroussaile la partie où les obligations de A et B se superposent chez C.

En zone urbaine, ZAC, lotissement, camping

Vous propriété doit être débroussaillée dans son intégralité.

Si une zone naturelle est à moins de 50 mètres** de votre construction, vous devez débroussailler cette zone dans la limite d'un rayon de 50 mètres** autour de votre construction.

PRÉVENTION FEUX DE FORÊTS : les gestes à adopter

PAS DE TRAVAUX SOURCE D'ÉTINCELLES
les jours de risque d'incendie

PAS DE CIGARETTE
en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture

NI FEU NI BARBECUE
aux abords des forêts

PAS DE COMBUSTIBLE CONTRE LA MAISON
bois, fuel, butane...

SÉCHERESSE 2017

Catastrophe naturelle : le refus de reconnaissance de l'état de sécheresse et le recours de la commune et des sinistrés

Bras n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle suite à la période de sécheresse de 2017. La commune, comme 13 autres communes voisines, a déposé un recours gracieux qui a également été refusé.

Le conseil municipal a donc décidé de déposer un recours contentieux afin d'obtenir la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour 2017 et ainsi permettre aux Brassois concernés d'être indemnisés.



1 RÉSEAU - 14 MÉDIATHÈQUES

Depuis des années, ce réseau « trotte » dans la tête de beaucoup de professionnels de la lecture publique de ce beau territoire de la Provence Verte. Après beaucoup d'échanges et de travail, il est là depuis le 25 juin pour tous les habitants des communes concernées.

Une mise en réseau n'est jamais un travail évident. Surtout sur une agglomération aussi vaste. Cela demande de l'adaptation, beaucoup d'énergie et de sortir de sa zone de confort. Les élus locaux et personnels des services culturels se sont rencontrés, chacun a participé et c'est un très beau projet qui en résulte.

Les 14 médiathèques de Provence Verte sont maintenant réunies en un réseau et proposent un fonds documentaire mutualisé riche de 150.000 documents.

Pour les usagers, cette mutualisation donne maintenant la possibilité d'emprunter, de réserver et de retourner son livre, son CD ou sa vidéo dans la structure de son choix : vous empruntez à Brignoles, vous retournez votre prêt à Bras ! Ce service est gratuit pour tous les résidents des communes membres.



L'Agglomération Provence Verte et 14 villes ont travaillé pour vous proposer un réseau simple, moderne et efficace.

Bras, Brignoles, Carcès, Cotignac, Entrecasteaux, La Roquebrussanne, Le Val, Méounes-lès-Montrieux, Monfort-sur-Argens, Nans-les-Pins, Néoules, Pourcieux, Pourrières et Tourves.

www.mediathèques.caprovenceverte.fr

- Préinscription,
- Vérification des prêts en cours,
- Prolongation du prêt,
- Réservation d'un document dans la médiathèque de son choix,
- Consultation des animations et ateliers,
- Découverte des nouveautés et coups de cœur des équipes.



◆ 14 médiathèques : avec une inscription unique, j'emprunte où je veux et je retourne mon prêt où je veux. Accès à l'ensemble du catalogue et des animations.

◆ 1 portail en ligne : pour réserver mes documents, prolonger mes prêts, consulter l'agenda de toutes les médiathèques... et beaucoup plus encore.



COUPE DU MONDE DES ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS : LE CLUB DE VIET VU DAO DE BRAS REVIENT AVEC 3 MÉDAILLES DE BRONZE

La première coupe du monde des arts martiaux traditionnels vietnamiens (vo co truyen vietnam) s'est déroulée du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin 2019 à Marseille, salle Vallier.

Le vendredi a eu lieu la cérémonie d'ouverture : discours d'ouverture par Mr Jean ROATTA, Maire Adjoint de Marseille aux relations internationales et l'Ambassadeur du Vietnam – prestation de serment des représentants des compétiteurs et des représentants du corps arbitral – musique traditionnelle vietnamienne – défilé des 11 délégations nationales et des équipes d'arts martiaux vietnamiens et démonstrations.

8 membres du Club de Viet Vu Dao de Bras étaient présents pour représenter la France : DANTONY Amélie, DEBARGE Didier, DEBARGE Delphine, LECAT Maylis, PERNICE Lorenzo, PERO Julian et TURZAN Clara.



PERNICE Lorenzo a été choisi par nos maîtres pour être le porte drapeau de la délégation française.

DEBARGE Paul et PERNICE Angelo ont eu la chance d'avoir le privilège de pouvoir participer à cette cérémonie.

La compétition n'ayant pas d'épreuve handisport BEAU-DOUIN Gary a été sollicité pour participer à la cérémonie d'ouverture. Sa démonstration de manipulation du bâton s'est terminée sous une standing ovation générale, très émouvante.

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin se sont succédés les combats sur ring femmes et hommes selon les différentes catégories de poids et les différentes épreuves techniques.

Au terme d'un long week-end, riche en émotions et en belles rencontres avec les différentes délégations internationales, le Club de Viet Vu Dao de Bras est très fier de vous annoncer que sont revenus :

- PERNICE Lorenzo, médaillé de bronze, catégorie junior 12 à 15 ans - quyen (enchaînement technique) avec ou sans arme.

- DEBARGE Delphine, médaillée de bronze, catégorie Viet Vu Dao Femme - spécifique 1 féminin.

- DEBARGE Didier, médaillé de bronze, catégorie Viet Vu Dao Homme - spécifique 1 masculin.

La délégation française (toutes équipes d'arts martiaux vietnamiens confondues) a fini première sur le podium, suivi du Vietnam et de l'Algérie.

Chaque école internationale d'art martial traditionnel vietnamien s'est vue remettre une coupe pour sa participation à la coupe du monde. DEBARGE Didier a été choisi pour représenter Viet VU Dao International.



Bravo à la France et au Club de Viet Vu Dao de Bras.

Didier DEBARGE





PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LA BD EN FÊTE

Samedi 28 et dimanche 30 septembre, le Festival de la BD ouvre ses portes de 14h à 18h30 à la salle des Fêtes.

Une trentaine de dessinateurs et illustrateurs vous présenteront leurs dernières créations, Amateurs et curieux trouveront auprès des libraires de « U Culture » et « Lou Bedeu » tous leurs albums favoris.

Une grande diversité de genre vous est proposée : science-fiction, aventure, historique ... et littérature jeunesse.

Pour les nouveautés les auteurs dédicaceront leurs œuvres.

Ne manquez pas ce rendez-vous de culture pour enfants et adultes.

Passez un moment de détente et d'évasion, cela fait du bien !

BD en Fête : 06 43 28 62 00



ATELIER DE CHANT



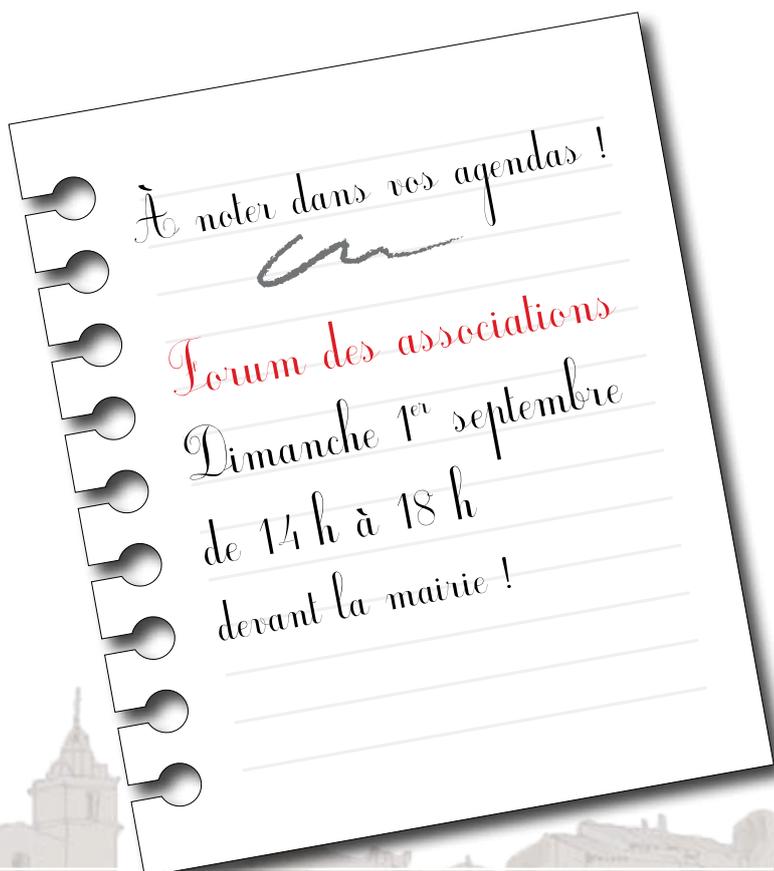
À la rentrée un atelier de chant vous est proposé à Bras, organisé par Lisa Magrini, soprano lyrique et professeur de chant.

> Pour participer, il n'est pas besoin de savoir déjà chanter ni de lire la musique.

> Les ateliers associent la technique vocale, la préparation corporelle et le plaisir de chanter ensemble.

> Ils ont lieu le vendredi de 18H30 à 20h, une fois tous les quinze jours.

Pour tout renseignement et inscriptions, vous pouvez contacter Lisa Magrini au 06 59 26 50 10.
www.ecoledechant-magrini.com.



Agenda

JUILLET

- **Dimanche 7**
9h à 16h - Marché artisanal
Centre-village. Animations gratuites. *Mairie : 04 94 37 23 40*
- **Mercredis 10 et 17**
Ateliers : fabrication de décoration pour la fête du village
10h à 12h - Médiathèque. Tout public
Médiathèque : 04 94 37 23 47
- **Samedi 13**
19h30 - Paëlla et soirée blanche - place Sadi Carnot. Réservation avant le 10 juillet en mairie ou à Utile. *Infos : Mairie*
- **Samedis 14 et 21**
Concours de Pétanque 2x2 choisie - place des Allées.
Inscriptions : 14h - Tirage : 15h. *La Boule de Bras (06 80 17 78 97)*
- **Mercredi 24**
19h - Concert de Gospel
Église - *Infos : Provence États-Unis : 06 18 80 75 73*
- **sam 27 et dim 28 juillet**
19h - festival country
Théâtre de verdure de la salle des fêtes.
The Black Horses : 06 30 35 03 79

AOÛT

- **Du 2 au 6 - Fête de la Saint-Étienne**
Concours de pétanque, journée cycliste, procession de la Saint-Étienne, soirées dansantes, etc.
Programme détaillé sur www.mairie-bras.fr
Bras en Fête : 04 94 69 90 23
- **Samedis 17 et 24**
Concours de Pétanque 2x2 choisie place des Allées.
Inscriptions : 14h - Tirage : 15h. *La Boule de Bras : 06 80 17 78 97*
- **Dimanche 18**
9h à 16h - Marché artisanal
Centre-village. Animations gratuites. *Mairie : 04 94 37 23 40*
- **Lundi 19**
11h30 - Cérémonie "Libération de Bras" - Monument aux Morts
- **samedi 24 août**
21h - Festival les esgourdes : "The Enders" - Place Sadi Carnot.
Mairie : 04 94 37 23 40

SEPTEMBRE

- **Dimanche 1**
14h à 18h - Forum des associations - Cour de la mairie.
Mairie : 04 94 37 23 40
- **Lundi 2**
21h - Conseil Municipal - salle du Conseil. *Mairie : 04 94 37 23 40*
- **Samedis 14 et 28**
Concours de Pétanque 2x2 choisie place des Allées.
Inscriptions : 14h - Tirage : 15h. *La Boule de Bras : 06 80 17 78 97*
- **Samedi 28 et dimanche 29**
de 14h à 19h - Festival BD en fête
salle des fêtes - Entrée libre. Dédicaces, vente, ateliers, nombreux auteurs.
Infos : BD en Fête : 06 43 28 62 00

OCTOBRE

- **Du mardi 2 au samedi 5 - Théâtre volant**
Square Jalabert les jeudi, vendredi et samedi à 18h30 et le mercredi (heure à définir). Tout public.
- **Dimanche 6**
15h - Goûter conté des Aînés - Salle des fêtes. *Mairie : 04 94 37 23 40*

SERVICES

MAIRIE

04 94 37 23 40 / secretariat@mairie-bras.fr
Lundi au vendredi : 8h-12h
Mardi et jeudi : 8h-12h et 15h-18h
1^{er} et 3^{ème} samedis du mois : 9h-12h

POLICE

04 94 37 23 41 / police@mairie-bras.fr
Agents : 06 14 43 19 66 / 06 14 43 08 47
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS
06 18 35 17 30 / accueildeloisirs@mairie-bras.fr
Lundi au vendredi : 7h30-8h40.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 13h30-18h30 et du 9/7 au 24/8 inclus

MÉDIATHÈQUE

04 94 37 23 47 / mediatheque@mairie-bras.fr
Mardi au vendredi : 15h30-18h00
Samedi : 9h00-12h30

CCAS

04 89 67 07 43
Lundi : 9h30-11h30 ou sur rendez-vous
mercredi après-midi ou vendredi matin

TECHNIQUE

06 23 04 07 24 / ydanrey@mairie-bras.fr

NUMÉROS UTILES

ÉCOLE

04 98 05 12 99

CRÈCHE

06 71 05 80 00 / www.maisonenfance.fr

DÉCHETTERIE

04 98 05 23 53 / www.sived83.com

AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

04 98 05 27 10

VÉOLIA

09 69 329 328 (Gestion de l'eau)

LA POSTE

04 94 69 94 15

Lundi au samedi : 8h30-11h30.

Fermée les mercredis en juillet et août.

PERMANENCE ÉLUS

Les samedis 6 et 20 juillet, 3 août, 7 et 21 septembre sans RDV, un élu est présent de 9h à 12h en mairie pour répondre à vos questions. Pour le contacter :

Franck PERO - Maire - Finances, écoles
fpero@mairie-bras.fr - sur rdv

Dominique DE PUYDT - Affaires sociales, habitat, lien intergénérationnel
ddepuydt@mairie-bras.fr

Guy HERNANDEZ - Travaux, cérémonies
ghernandez@mairie-bras.fr

Anne COUPLEZ - Urbanisme
annecouplez@mairie-bras.fr

Aude BESSIERE - Communication, développement économique et touristique
abessiere@mairie-bras.fr

Jérémy MESSAOUDI - Culture, festivités, jeunesse et sport - jmessaoudi@mairie-bras.fr

Jean-Pierre RIVIER - Associations, conseil des sages - jprivier@mairie-bras.fr

